



Objet	Compte-rendu Assemblée Générale Statutaire
Date et lieu	Mercredi 15 janvier 2014 à 19h00 Centre de Quartier des Ramenas

Présent.e.s (15/70) :

Mesdames Solange **BARBAS**, Monique **CLASTRES**, Simone **FONDINI**, Nicole **LERAUX**
 Messieurs Georges **BERTRAND**, Jo **BESSEMOULIN**, Edgar **CELANT**, Marcel
CHATAURET, Jean-Marc **GERBEAU**, Georges **HERVO**, Frédéric **MARION**, René
MEHEUX, Jean-Claude **PALLARD**, Alain **PLATIAU**, Roland **TAILDEMAN**

Excusé.e.s (8/70) :

Mesdames Evelyne **LEGALL**, Odile **PELEKET**, Eliane **ROBIN**, Annie **HEDHUIN**, Alexie
LORCA, Lyse et Bernard **LHERITIER**
 Messieurs Maurice **FAY**, François **LOBIYED**

Prochaines réunions

Sujet	Date	Lieu	Participants et commentaires
Débat pour les Municipales	07 février	Mairie de Montreuil	

Séance ouverte par Frédéric Marion à 19h40

Le Président remercie les présents.

Constatant qu'il n'y a que 15 présents, soit 21% des adhérents, l'AGS ne peut se tenir en première instance. L'Assemblée Générale Statutaire (AGS) est close.

Selon les statuts (Article XIV : ASSEMBLEE GENERALE), « Au cas où le quorum ne serait pas atteint, une nouvelle Assemblée Générale est convoquée dans les plus brefs délais et, dans ce cas, aucun quorum n'est nécessaire. »
Donc, on déclare ouverte une 2^{ème} AGS à 19h45.

Procurations :

- Georges Bertrand pour Eliane Robin
- Marcel Chatauret pour Annie Hedhuin
- René Méheux pour Lyse et Bernard Lhéritier
- Jo Bessemoulin pour Alexie Lorca et Odile Peleket
- FRédéric Marion pour Maurice Fay et François Lobiyed

Désignation de deux scrutateurs : Solange Barbas et Jean-Marc Gerbeau

Secrétaires de séance : Frédéric Marion et Georges Bertrand

Changement de l'ordre du jour :

Suite à des difficultés pour déclarer le changement de nom auprès de la Préfecture, FRédéric souhaitait effectuer un nouveau vote pour clarifier le procès verbal à destination de la Préfecture. Cependant, selon les statuts, ce vote ne peut se faire en AGS. Il doit être fait en Assemblée Générale Extraordinaire. Aussi, FRédéric annonce-t-il l'annulation du point à l'ordre du jour concernant le vote pour le changement des statuts et du titre de l'Association.

1. Rapport moral

Frédéric Marion présente le rapport moral et décrit les différentes actions effectuées au cours de l'année. Le rapport moral est joint en annexe à ce compte-rendu.

Ensuite, les adhérents exposent leurs souhaits d'actions pour cette année. Ainsi, les adhérents regrettent qu'il n'y ait pas eu d'actions proposées pour les bus. En effet, nous avons été beaucoup accaparés par le tramway T1, les métros (M11, M9 et M1) et le Grand Paris Express (M15).

Un nouvel appel aux adhérents pour participer aux Groupes de travail est effectué. En effet, il faut que les adhérents participent aux Groupes de travail pour que le Conseil d'Administration (CA) puisse déterminer les actions à privilégier en fonction des remontées des adhérents.

Dire « cela ne va pas les bus », ~~cela~~ ne suffit pas. Il faut vraiment connaître et décrire les problèmes. Il faut réunir rapidement le Groupe de travail « Bus » pour commencer à approfondir la problématique. Il faut faire le travail ligne par ligne en relevant les problèmes et en décrivant les solutions à mettre en œuvre.

En effet, un bus est plus flexible qu'un métro, mais il est soumis aux aléas de la circulation. Cependant, les bus étant suivis par GPS, il devrait y avoir un meilleur étalement, une meilleure régularité. Or, nous constatons que ce n'est pas le cas.

Nous avons besoin d'être plus précis. Pour cela, nous avons besoin d'un cahier de doléances pour avoir une démarche plus efficace.

Il y a un problème sur le 102 en particulier qui est saturé. La RATP avance l'argument que c'est parce que les gens ne valident pas et donc les usagers ne sont pas comptabilisés dans le bus. Mais, les adhérents constatent qu'il y a toujours du monde dans le 102. Il faut donc étudier la question plus sérieusement. Ce n'est pas qu'un problème de circulation.

Le 122 a un parcours ridicule en passant à travers les cités. Comment faire pour que la ligne soit coupée en deux tronçons ? Ou alors mettre en place un « bus express » et un « bus omnibus ». C'est une proposition à réfléchir avec la RATP. Ainsi, pourquoi ne pas revenir au 101N comme avant ?

Le problème des bus qui font du cabotage pourrait être résolu avec les navettes. Donc, il faut refaire le forcing pour remettre à l'ordre du jour les navettes.

Les Groupes de travail pourront faire remonter des informations, mais il serait bien que nous soyons en relation avec la RATP. En effet, il faut une interaction entre tous les acteurs.

Nous pourrions refaire une réunion avec le dépôt des Lilas et les autorités élues pour résoudre les problèmes.

Nous avons un enseignement à retenir de ce que nous avons fait et puis moins bien suivi. Nous avons rencontré le Conseil Régional, le STIF, la RATP,... Nous avons la main sur ces actions. Nous étions à l'initiative. Nous étions porteurs. Il nous faudra être plus efficaces avec la prochaine municipalité.

Nous avons une opportunité avec les élections. Il faut que les personnes intégrées dans un parti, une liste, portent le discours de l'AMUTC pour que nos chantiers avancent.

Vote du Rapport moral :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 23

2. Rapport financier

Monique Clastres, Trésorière, présente le rapport financier, joint en annexe.

Nous avons constaté que nous avons reçu un peu moins de subvention cette année que l'année précédente, mais la réduction a été valable pour toutes les associations.

Il nous reste encore un peu d'argent. Nous pourrions donc faire plus d'actions cette année.

Nous pourrions peut-être faire un budget prévisionnel. Cela nous permettrait d'estimer l'investissement sur le résultat. Comment mesurer ?

Peut-être que nous pourrions mesurer l'impact de nos actions en faisant, par exemple, un « coup de poing » sur une ligne de bus.

Notre site internet est très fréquenté. Pourrait-on créer une fenêtre Popup pour appeler à adhérer ? Nous pourrions en effet, mais cela risque de lasser les internautes d'avoir cette fenêtre qui s'ouvre à chaque fois, car on ne peut pas tracer qui a déjà ouvert ou pas cette fenêtre.

Nous pourrions également faire un mois sur un moyen de transport en particulier (une ligne de métro, une ligne de bus), et le marteler sur le site en invitant les gens à participer à notre action. L'idée est intéressante. Elle sera approfondie dans les Groupes de travail.

Serait-il possible de faire l'adhésion en ligne avec Paypal ? FRédéric étudie cette possibilité.

Vote du Rapport financier :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 23

3. Cotisation

Le CA propose une cotisation de 7 euros.

Cependant, les avis sont partagés sur le montant de la cotisation.

En effet, la cotisation est symbolique. Nous souhaitons plutôt des adhérents qui participent. Par ailleurs, l'argent ne doit pas être une forme discriminante pour participer à nos actions. Si nos comptes n'étaient pas équilibrés, alors l'augmentation de la cotisation serait plus logique.

Cependant, nous nous sommes peut-être privés d'action, parce que nous pensions ne pas pouvoir les financer.

L'augmentation de cotisation peut s'allier à un aspect programmatique des actions futures.

Vote pour une augmentation de principe de la cotisation :

Pour : 13

Contre : 4

Abstention : 6

Afin de déterminer le montant de la cotisation, nous procédons un vote de différents montants. Seuls les Pour et certains Abstentionnistes prennent part au vote.

Vote pour 6 euros : 4

Vote pour 7 euros : 12

La cotisation est donc fixée à 7 euros. Les dons sont les bienvenus.

Cependant, afin que la cotisation ne soit pas un frein aux adhésions, le CA souhaite mettre en place une proratisation du montant de la cotisation en fonction de la date d'adhésion.
Le CA propose de proratiser la cotisation à partir du mois de juin et que son montant soit fixée à 5 euros.

Vote de la proratisation de l'adhésion à partir du 1er juin, cotisation fixée à 5 euros :

Contre : 3
Abstention : 3
Pour : 17

Le bulletin d'adhésion sera adapté en fonction de ces décisions.

4. Nombre de postes au CA

Dans le respect de l'article X des statuts (L'association est administrée par un Conseil d'Administration dont le nombre de membres, fixé par délibération de l'Assemblée Générale, est de six au moins), le CA propose que le Conseil d'Administration soit de 15 membres.

Vote pour un CA de 15 membres :

Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 23

Le CA pourra être constitué de 15 membres au plus.

5. Election du CA

Dans le cadre du renouvellement par tiers du CA, le mandat des 6 administrateurs suivants arrive à échéance : Georges BERTRAND, Edgar CELANT, François LOBIYED, Frédéric MARION, Jean-Claude PALLARD, Roland TAILDEMAN.

2 administrateurs sont démissionnaires : Lisette CHRIQUI, Alain FABRE.

Se proposent comme candidats :

Messieurs Georges BERTRAND, François LOBIYED, Frédéric MARION, Jean-Claude PALLARD, Roland TAILDEMAN.

Le CA regrette la décision d'Edgar CELANT de ne pas se représenter.

Les candidats présents exposent leurs raisons pour intégrer le CA.

Nous effectuons un vote à bulletin secret. La liste des candidats est distribuée à chaque adhérent.

Vote du renouvellement des membres du CA :

Georges : 23 voix
Frédéric : 23 voix
Jean-Claude : 23 voix
Roland : 23 voix
François : 17 voix

Le CA est donc constitué des personnes suivantes :

Madame Monique CLASTRES
Messieurs Georges BERTRAND, Jo BESSEMOULIN, Marcel CHATAURET, Maurice FAY, Georges HERVO, Jean-Marc GERBEAU, François LOBIYED, Frédéric MARION, René MEHEUX, Jean-Claude PALLARD, Roland TAILDEMAN.

6. Questions diverses

Pas de questions diverses.

Frédéric MARION clôt l'Assemblée Générale Statutaire à 22h16